



## Avis de la réunion de règlement obligatoire à la CRÉF

Nous nous sommes engagés à fournir des services selon les dispositions de la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario*. Si vous avez des besoins en matière d'accessibilité, veuillez communiquer avec notre coordonnateur de l'information sur l'accessibilité dès que possible au : n° sans frais : 416 212-6349 ou 1 866-448-2248 ou ATS : 1 800-855-1155 par le biais du Service de relais Bell.

### Partie 1 : Renseignements sur l'appel CDP n° :

---

Numéro de rôle :

Adresse :

N° d'appel(s) :

### Partie 2: Renseignements sur la réunion de règlement obligatoire

---

Type d'instance :  Sommaire  Générale  Passé

Date de la réunion de règlement obligatoire :

### Partie 3: Résultats de la réunion de règlement obligatoire

---

Veuillez indiquer si les appels ont été réglés à l'amiable ou non. S'ils n'ont pas été réglés à l'amiable, avez-vous besoin de rapports d'expert ?

Réglés à l'amiable : **Comment?**  Retirés  Procès-verbal de règlement  
 Procès-verbal de règlement – en circulation

Pas réglés à l'amiable

Autre :

**Programme des biens spéciaux** – L'une des parties demandera-t-elle ce programme ?  Oui\*  Non

**Rapports d'expert (instances générale seulement)** :  Rapports d'expert additionnels nécessaires; proroger le délai du calendrier des procédures à 104 semaines

\* Si les parties demandent le programme des biens spéciaux, elles doivent remplir un *Formulaire de participation au programme des biens spéciaux* et l'annexer.

### Partie 4: Prochaines étapes

---

Toutes les audiences prévues devant la Commission seront des audiences électroniques, sauf en cas de préjudice, comme le prévoient le paragraphe 5.2 (2) de la *Loi sur l'exercice des compétences légales*.

#### Instances sommaires

Les parties souhaitent poursuivre le traitement de leur dossier de la façon suivante :

Audience (demi-journée)  Audience (journée entière) \*

Type d'audience préféré :  Téléconférence  Vidéoconférence  Écrit

Remarque : Veuillez envoyer une copie du formulaire à toutes les parties après l'avoir déposé à la Commission



## Avis de la réunion de règlement obligatoire à la CRÉF

Commission de révision de l'évaluation foncière, 655 rue Bay, bureau 1500, Toronto, Ontario M5G 1E5

Télep : 416 212-6349 ou 1 866-448-2248 Téléc. : 416 314-3717 ou 1 877-849-2066

Site Web : [www.elto.gov.on.ca](http://www.elto.gov.on.ca) Courriel : [arb.registrar@ontario.ca](mailto:arb.registrar@ontario.ca)

Date préférée ou période possible (*Veillez indiquer une date bien précise **OU** une période possible - doit être au plus tard 2 mois après la date d'échéance de preuve*) :

Heure préférée :  9h30  13h30

### Instances générales OU passés

Les parties souhaitent poursuivre le traitement de leur dossier de la façon suivante :

Règlement (demi-journée)  Règlement (journée entière) \*

Type d'audience préférée :  Téléconférence  Vidéoconférence  Écrit

Date préférée ou période possible (*Veillez indiquer une date bien précise **OU** une période possible - doit être au plus tard 2 mois après la date d'échéance de preuve*) :

Heure préférée :  9h30  13h30

**\*Si les parties demandent une journée entière, elles doivent remplir un *Formulaire de demande de directives accélérées de la Commission* et l'annexer.**

### Partie 5: Information sur l'Exposé des questions en litige et Réponse

Exposé des questions en litige signifié par :  Appelant  Autre

Est-ce qu'une des appelants n'a pas signifié d'Exposé des questions en litige ?  Oui  Non

Nom de la partie :

Réponses signifiés par :  MPAC  Municipalité  Autre

### Partie 6: Position des parties à l'égard de la demande

Organisme :  MPAC :  Municipalité :  Appelant :  Autre :

Notes / Information à l'appui :

Consentement	Contestation	Aucune position	Aucune réponse
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Remarque : Si l'une ou l'autre des parties s'oppose à la demande, veuillez indiquer laquelle ou lesquelles des parties et les raisons dans la section des renseignements à l'appui ci-dessous.

Date de soumission à la Commission :

Remarque : Veuillez envoyer une copie du formulaire à toutes les parties après l'avoir déposé à la Commission